

# PATRIMOINE

## Qu'est-ce que c'est ?

Le patrimoine fait appel à l'idée d'un héritage légué par les générations qui nous ont précédés, et que nous devons transmettre aux générations futures.

### Culturel



Le patrimoine culturel de votre région est l'ensemble des biens ayant une importance artistique et/ou historique qui lui appartiennent.

Ces biens peuvent être matériels : les paysages construits, l'architecture l'urbanisme, objets d'art et mobilier, etc. Ou immatériels : chants, coutumes, danses, gastronomie, jeux, contes et légendes, documents écrits et d'archives, etc.



### Humain

Les populations locales ainsi que les populations autochtones

### Environnemental



Les montagnes, forêts, cours d'eau, fleuves et autres richesses naturelles mais aussi la biodiversité propre à votre région. Pour beaucoup de destinations, le patrimoine environnemental est l'attrait touristique principal, sa conservation est donc essentielle pour des raisons écologiques mais également économiques

## Comment le conserver ?

Pour conserver le patrimoine culturel et humain :

- Acheter **local**
- Favoriser l'**artisanat** et le **traditionnel**
- Développer des **partenariats** avec les populations avoisinantes
- Organiser ses activités en prenant en compte les **espaces publics et privé**, demander des droits de passage lorsque c'est nécessaire
- Inclure des directives sur le sujet dans son **code de l'écotouriste** (cf. norme 6)

Plusieurs des normes précédentes traitent de la protection/conservation de l'environnement :

- Protection de l'écosystème (norme 2)
- Code de l'écotouriste (norme 3)
- Mode de transports (norme 4)
- Respect des milieux fragiles (norme 7)

Outre ces points, évaluez si la nature de votre patrimoine environnemental ou de vos activités justifie de prendre de plus amples mesures